

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CCAS DU 8 SEPTEMBRE 2021 A 18 H 30

Présidente de séance : Sylvie BARRIEU VIGNAL

Présents : Sylvie BARRIEU VIGNAL ; Sandra REBEROL ; Halima BAHI ; André GONZALEZ ; Bachra BEJAOUI ; Véronique JANIN ; Mélanie TRON ; Cyril PIZZUTO ; Josette CHARAVEL ;

Procuration : Mickaël JEANNOT à André GONZALEZ ;

Absent : Martine CŒUR ;

Secrétaire de séance : Bachra BEJAOUI ;

Madame la Présidente ouvre la séance à 18 h 30.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du 10 juin 2021.

1/ ORGANISATION DE LA SEMAINE BLEUE

2 devis présentés : « La Grange du Boulanger » et « la Louisia »
Choix unanime pour le devis de la Louisia à 12 € / personne avec 3 desserts et boissons comprises.

2 devis présentés pour l'animation : « Mme POISSON » et « les Pattes Def »
Choix unanime pour le devis de Mme POISSON.
Ne pas omettre dans le contrat la clause COVID.
Demande au service technique la préparation de la salle.
Décoration : nappes, ballons bleus et banderolles.
Demander le pass sanitaire ou test PCR.

2/ AIDE A LA PERSONNE EN DIFFICULTE

2 demandes reçues

Madame Sandra REBEROL expose aux membres de la Commission Administrative qu'il convient de venir en aide à une personne en grande difficulté financière et fait part de sa situation.

La Commission Administrative après en avoir délibéré :

DECIDE de prendre à sa charge :

- L'achat de 4 bons d'une valeur faciale de 15 € (soit 60 €) à la Boutique alimentaire et sociale de Roquemaure au bénéfice d'une administrée.
- De verser la somme de 100 € pour le prélèvement de l'échéance du mois d'octobre d'EDF,
- De prendre en charge 10 repas de cantine à 3,40 € (soit 34 €)

PRECISE que ces dépenses seront imputées à l'article 6562.

Voté à l'unanimité : 10 voix pour.

Orientation vers l'assistante sociale et maison de justice pour médiation avec le propriétaire du logement.

Inscrite dans Habitat du Gard

Madame Sandra REBEROL expose aux membres de la Commission Administrative qu'il convient de venir en aide à une personne en grande difficulté financière et fait part de sa situation.

La Commission Administrative après en avoir délibéré :

DECIDE de prendre à sa charge :

- La facture d'EDF d'un montant de 248,43 € d'une administrée,

PRECISE que le paiement sera fait directement à la société de recouvrement.

Voté à l'unanimité : 10 voix pour.

Divers :

Décision prise de poursuivre l'achat groupé de fuel et de granulés de bois.

Don anonyme de 500 € consacré au social.

Pré-organisation du Téléthon.

Prochaine réunion du CCAS le mercredi 20 octobre 2021 à 18h30.

La séance est levée à 20h05.

La Président de séance

Sylvie BARRIEU VIGNAT

